

# ACTION URGENTE

## DES MILITANTS ÉCOLOGISTES INCULPÉS DE RÉBELLION

**Víctor Hugo et Darwin Javier Ramírez Piedra, deux frères militants écologistes et dirigeants de communauté ont été inculpés de rébellion, en dépit de l'absence d'éléments de preuve contre eux. Darwin Javier est en détention préventive depuis avril 2014, Víctor Hugo est en liberté. Il semble que les poursuites pénales à leur encontre aient pour objectif d'étouffer la campagne qu'ils mènent pour dénoncer les conséquences des activités minières sur le droit à l'eau de leur communauté.**

**Darwin Javier Ramírez Piedra**, président de la communauté de Junín, située dans la région de l'Intag, dans le nord de l'Équateur, a été arrêté le 10 avril 2014. Il avait dans un premier temps été appelé à comparaître en tant que témoin, puis il a été inculpé dans le cadre d'une affaire liée à une attaque présumée contre une délégation de la compagnie nationale des mines d'Équateur (ENAMI) le 6 avril 2014. Selon la délégation d'ENAMI, les délégués se rendaient dans la région de l'Intag pour promouvoir le projet minier de Llurimagua, lorsque sept personnes ont empêché leur voiture de passer, ont asséné un coup de poing à leur chauffeur et ont jeté une pierre sur leur pare-brise.

Darwin Javier Ramírez Piedra a été maintenu en détention en dépit de l'absence d'éléments de preuve à son encontre et des témoignages de plusieurs témoins oculaires, notamment son médecin, déclarant tous qu'il était à son domicile au moment de l'attaque présumée, puisqu'il se remettait d'une blessure au genou. Amnesty International a récemment appris que Darwin Javier et **Víctor Hugo Ramírez Piedra** étaient accusés de rébellion, infraction passible d'une peine maximale de trois ans d'emprisonnement. Le 15 septembre 2014, un juge a statué qu'il existait suffisamment de preuves pour juger Darwin Javier Ramírez Piedra pour ces accusations. Víctor Hugo Ramírez Piedra est quant à lui toujours en liberté.

Darwin Javier et Víctor Hugo Ramírez Piedra sont des dirigeants de communauté bien connus et des fervents militants écologistes qui font campagne depuis plusieurs années pour dénoncer les conséquences des activités minières sur le droit à l'eau des communautés paysannes de la région de l'Intag. Il semble que les accusations sans fondement portées contre eux aient pour objectif de les réduire au silence et de mettre fin à l'opposition de longue date de leur communauté aux activités minières sur leurs terres.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en espagnol ou dans votre propre langue :**

- exprimez votre inquiétude quant au fait que les poursuites pénales dont font l'objet les frères Darwin Javier et Víctor Hugo Ramírez Piedra semblent avoir pour but d'étouffer la campagne qu'ils mènent pour dénoncer les conséquences des activités minières sur l'environnement et le droit à l'eau des communautés paysannes de la région de l'Intag ;
- demandez aux autorités d'abandonner les poursuites engagées contre les deux hommes et de libérer Darwin Javier Ramírez Piedra immédiatement et sans condition, à moins qu'elles ne soient en mesure de présenter des preuves solides étayant les accusations de rébellion dont ces hommes font l'objet.

### **VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 3 MARS 2015 :**

Ministre de la Justice et des Droits humains et des Cultes

Dra. Ledy Zúñiga Rocha  
Ministerio de Justicia, Derechos Humanos y Cultos  
Av. Colón entre Diego de Almagro y Reina Victoria  
Quito, Équateur  
Courriel : comunicacion@minjusticia.gob.ec  
**Formule d'appel : Estimada Señora Ministra, / Madame la Ministre,**

Procureur général

Dr. Galo Alfredo Chiriboga Zambrano  
Fiscalía General del Estado  
Av, Patria y 12 de Octubre  
Quito, Équateur  
Fax : +593 2 398 5800 ext. 163 030  
Courriel : serranoam@fiscalia.gob.ec  
**Formule d'appel : Sr. Procurador General de la República / Monsieur le Procureur général**

**Copies à :**

ONG locale de défense des droits humains  
Comisión Ecuatoria de Derechos Humanos (CEDHU)  
Carlos Ibarra 176 y 10 de Agosto  
Edificio Yurac Pirca Piso 9  
Quito, Équateur  
Courriel : cedhu@cedhu.org

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Équateur dans votre pays (adresse/s à compléter) :**

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## DES MILITANTS ÉCOLOGISTES INCULPÉS DE RÉBELLION

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

L'Intag est une région de forêt subtropicale du nord de l'Équateur riche en biodiversité. Au début des années 1990, alors que le premier projet minier était en cours, les communautés de l'Intag se sont organisées pour protester contre les activités minières dans la région. Ces communautés pensent que le projet minier de Llurimagua, mené par la compagnie nationale des mines d'Équateur (ENAMI) nuirait à l'environnement dans la région, notamment aux ressources en eau.

Depuis plusieurs années, Amnesty International reçoit des témoignages et des informations faisant état d'intimidations, de harcèlement et d'agressions à l'encontre des personnes faisant campagne contre le projet minier de la région de l'Intag. Le président équatorien, Rafael Correa, a notamment incriminé les activités de ces militants dans des déclarations publiques, par exemple au cours de ses discours hebdomadaires à la nation. Pour plus d'informations, voir l'AU 334/13, <http://www.amnesty.org/fr/library/info/AMR28/004/2013/fr>.

En mai 2014, la communauté de Junín a également dénoncé une forte présence policière pour soutenir des membres d'ENAMI qui auraient mené des activités d'exploration minière. Les membres de la communauté se sont plaints que cette forte présence policière perturbait leur vie quotidienne et limitait leur droit de circuler librement. Une commission regroupant des observateurs des droits humains a effectué un voyage dans la région et en a conclu que cette présence policière représentait de fait un état d'urgence puisque celle-ci avait pour conséquence de limiter un certain nombre de droits, notamment le droit de circuler librement, le droit à la liberté d'expression et le droit à la liberté d'association.

L'une des préoccupations exprimées par les communautés affectées par le projet minier de Llurimagua est le manque de consultation. Les autorités équatoriennes ont à de nombreuses reprises essayé d'écarter les revendications des communautés demandant une participation accrue, au motif que l'expansion de l'industrie extractive est non seulement nécessaire au développement national, mais qu'elle présente également des avantages. Si beaucoup affirment que certains projets ou textes législatifs peuvent être avantageux pour ces communautés, il est cependant essentiel que toute décision ayant des conséquences pour leurs droits humains soit prise dans le respect des normes internationales en matière de droits humains. Cela implique que les droits de ces personnes à la participation et à l'information, ainsi que leur droit à être consultées soient respectés.

Amnesty International s'inquiète du fait que, depuis quelques années, des accusations fallacieuses sont portées contre des dirigeants indigènes ou paysans (*campesinos*). Il semblerait qu'il s'agisse là d'une tentative délibérée de limiter leur liberté d'expression, de réunion et d'association. L'organisation a recueilli des informations sur des affaires dans lesquelles des dirigeants ont été accusés d'actes de terrorisme, de sabotage, d'association illicite, d'enlèvement, de meurtre, de coups et blessures, de vol, d'atteinte à la propriété privée, de mise en place illégale de barrages routiers dans le cadre de manifestations contre des lois ou des mesures politiques, notamment celles liées aux ressources naturelles.

Noms : Darwin Javier Ramírez Piedra and Víctor Hugo Ramírez Piedra  
Hommes

AU 8/15, AMR 28/001/2015, 20 janvier 2015